



BANQUE
WORMSER FRÈRES

RAPPORT ANNUEL 2022

Assemblée générale ordinaire
du 8 juin 2023

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Messieurs	Alain	WORMSER, <i>Président du Conseil d'Administration</i>
	Marc	WORMSER, <i>Directeur Général</i>
	Julien	WORMSER, <i>Directeur Général Délégué</i>
Mesdames	Béatrice	JOUAN, <i>Administratrice</i>
	Catherine	LUBOCHINSKY, <i>Administratrice</i>
Messieurs	Christian	KLEIN, <i>Administrateur</i>
	François	SIN, <i>Administrateur</i>
	Jacques H.	WAHL, <i>Administrateur</i>
	Gérard	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Guy	WORMSER, <i>Administrateur</i>

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 avait bien commencé, l'Europe fêtait les 20 ans de l'euro et l'entrée de la Croatie dans sa zone monétaire. Quelques semaines plus tard l'invasion de l'Ukraine par la Russie, au mépris de la charte des Nations Unies, provoqua, en Europe, des drames humains d'une ampleur que l'on croyait oubliée depuis 60 ans. Grâce au courage exceptionnel des forces Ukrainiennes, aidées en cela par le soutien financier et matériel de l'Europe et des États Unis, les ambitions russes furent douçonnées dès le début des combats.

Les conséquences économiques de cette agression, furent, à y bien regarder pour le reste du monde, somme toute limitées. L'inflation, dopée par la hausse spectaculaire du prix de l'énergie et des matières premières et agricoles, s'est installée durablement à des niveaux élevés. Mais la modération avec laquelle la Banque Centrale Européenne a réagi pour la contrer, les taux réels restant, malgré la hausse des taux d'intérêt, encore largement négatifs, a permis à la croissance européenne et française d'être encore positive en 2022. En Chine, la sortie, en fin d'année, de sa politique zéro COVID, contribua à relancer significativement son économie qui avait été, du fait de la crise sanitaire, ralentie à ses plus bas niveaux depuis des décennies ; cet effet bénéfique pour les usines mondiales qui utilisent les produits et composants chinois est à mitiger par l'augmentation de la demande de matières premières pour les fabriquer sur un marché déjà tendu à cause du conflit Russo-Ukrainien.

Les marchés boursiers en ont tenu compte et rattrapèrent, en fin d'année, le terrain perdu depuis le début du conflit, même si les allocations sectorielles des investisseurs ont évolué pour tenir compte de la situation géopolitique. Les actifs immobiliers, moins attractifs en comparaison au niveau des taux d'intérêts offerts par les obligations ont vu la progression de leur prix s'arrêter sans toutefois que l'on ne remarque un brusque renversement de tendance.

Dans la continuité du changement de gouvernance opéré début 2021, la direction générale de votre société a établi en 2022 un plan de développement à 5 ans. Ce plan ambitieux permet de fixer un cap, de s'affranchir au maximum des conditions économiques, d'offrir à nos actionnaires une meilleure visibilité sur les revenus avec davantage de récurrence et à nos collaborateurs, une visibilité à moyen terme.

Il comprend la mise en place de nouveaux outils informatiques, la rénovation du cadre de travail, l'élargissement de nos compétences et de notre offre pour nous permettre de doubler nos encours sur la période, tout en se conformant à nos engagements RSE. Ces engagements sont composés de quatre piliers : devenir un acteur de référence de la finance durable, favoriser le développement personnel et professionnel des collaborateurs, investir dans la philanthropie et enfin de faire connaître notre démarche. Nous publions cette année notre premier rapport RSE qui détaille les réalisations mais aussi nos ambitions à ce sujet.

La première brique de ce plan a été l'acquisition de Finance SA. Nous nous réjouissons de l'intégration de ses équipes. Cette croissance externe permet de renforcer notre société de gestion et d'étoffer son offre. Les fonds des deux maisons seront fusionnés renforçant ainsi leur attractivité.

Fidèle à sa tradition votre établissement a modifié sa politique tarifaire pour la rendre plus attractive, plus lisible et plus transparente. Ainsi les mandats de gestion sont dorénavant à un tarif unique quelles que soient les rotations des portefeuilles et les commissions de surperformance ont été abandonnées.

2022 est également l'année de la confirmation de la pertinence de notre offre originale de Private Equity dont le principe est d'aligner nos intérêts avec ceux de nos clients en investissant systématiquement à leur côté. La faculté pour le client d'opter pour des mandats, comme pour la gestion cotée, permet de constituer des portefeuilles équilibrés grâce à un mix de fonds diversifiés prestigieux, mais aussi d'investissements en direct dans les entreprises, avec un souci constant de se diversifier, tant au niveau sectoriel que géographique, pour assurer une récurrence des revenus.

Notre filiale Wormser Frères Gestion a obtenu l'agrément de l'AMF pour gérer ces fonds et mandats non cotés.

La collecte en Private Equity s'est élevée à plus de 50 millions d'euros, et nous a permis de consolider nos liens avec nos clients, en complétant harmonieusement notre offre de placements cotés, immobiliers et en dette privée de Venture Loan.

L'activité Venture Loan fut cette année encore très active. Notre premier fonds est désormais totalement investi, et avons entamé la création du deuxième, avec pour objectif d'en doubler la taille à 40 millions d'euros. Ce dernier fonds va par ailleurs investir 25 % dans un nouveau produit le Venture Loan à impact dédié précisément aux entreprises à impact.

Nos activités de placements sont indissociables de nos activités de crédit. De ce côté, nous avons réalisé une année historique avec près de 100 millions d'euros de déblocage, grâce à une forte dynamique commerciale, tout en restant particulièrement vigilants sur les conditions d'octroi.

Notre activité Manager.one a poursuivi sa croissance en 2022 avec des revenus, en progression de près de 40 % sur l'an passé, notamment portés par de nombreux accords de partenariat en liaison avec notre capacité à ouvrir automatiquement en masse de nombreux comptes.

Cette réussite nécessite de gros efforts de vigilance tant la fraude sur Internet se banalise.

C'est grâce à la culture de la conformité infuse dans chaque service et à leur vigilance de chaque instant que notre dispositif de surveillance, indispensable en la matière, est robuste.

Notre résultat d'exploitation consolidé est stable par rapport à l'année passée à 4 millions d'euros. Nous vous présentons un résultat net consolidé après impôt en légère augmentation par rapport à l'année dernière de 3,1 millions d'euros, contre 2,8 millions d'euros.

Le résultat de notre filiale Wormser Frères Gestion a baissé en 2022 à 0,66 million d'euros contre 0,83 million d'euros en 2021. Cette société a par ailleurs décidé de ne pas verser de dividendes cette année afin d'augmenter ses fonds propres pour faciliter l'intégration de son acquisition.

Nos ratios confortables, LCR à 123 %, Tier One du ratio Bâle 3, avant affectation du résultat 2022, à 15,38 %, nous permettent de suivre sereinement notre plan de développement quinquennal.

Malgré la complexité et l'incertitude liée à la guerre et à l'inflation, votre banque offre des perspectives de développement encourageantes et réjouissantes grâce aux efforts de tous les collaborateurs. Votre conseil se joint à son Président pour exprimer à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer la difficulté des tâches qui leur sont confiées et leur solidarité pour faire face à toute situation.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

Mesdames, Messieurs,

Les comptes sociaux de l'exercice 2022 que nous vous présentons aujourd'hui sont ceux d'une année au terme de laquelle votre banque a obtenu un résultat net après impôt légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, de 2 294 045 euros contre 2 579 938 euros. Malgré une année marquée par le conflit en Ukraine, avec ses conséquences sur l'inflation, la banque a été en mesure, grâce à la mobilisation de ses équipes, de poursuivre la croissance de ses activités historiques de banque privée, à savoir le crédit et la gestion cotée, complétée par une offre de placements non cotés dont l'offre s'est considérablement élargie et en parallèle de poursuivre le fort développement de son activité innovante de banque en ligne pour les professionnels, proposés depuis 2017 sous la marque Manager One.

Au bilan

Le total du bilan de fin d'année augmente à 553 111 105 euros (493 761 943 euros en 2021).

A l'actif, dans le cadre de la gestion de trésorerie, le poste Caisses, Banques centrales diminue à 102 736 405 euros (162 734 032 euros en 2021).

Inversement les encours de nos investissements de marché ont augmenté à 95 471 297 euros (25 289 076 euros en 2021). Dans le détail, si les obligations et autres titres à revenu fixe du secteur privé décroissent à 1 678 752 euros (2 171 469 euros en 2021), les effets publics et valeurs assimilées et les actions et autres titres à revenu variable croissent respectivement à 74 720 509 euros (12 879 372 euros en 2021) et à 19 072 036 euros (10 238 235 euros en 2021).

Les opérations avec la clientèle (crédits) ont atteint en fin d'année 312 256 499 euros (258 898 514 euros en 2021) montrant le dynamisme commercial de la banque.

La hausse du poste parts dans les entreprises liées à 1.400.000 euros résulte de l'augmentation de capital de Wormser Frères Gestion.

Au passif, la diminution des dettes envers les établissements de crédit à 9 010 747 euros (48 090 728 euros en 2021) s'explique par la baisse des dépôts de banques étrangères dans le cadre d'opérations d'exportation. Le montant global des dépôts de la clientèle augmente fortement à 488 314 033 euros (394 873 997 en 2021), grâce au développement de notre clientèle privée et de notre activité de banque en ligne pour les professionnels.

L'augmentation des autres passifs est liée au dépôt de garantie de Natixis pour les swaps pour 1 940 000 euros, et comptes de fiducie pour 1 399 000 euros.

Au hors bilan

Les engagements donnés se montent à 35 527 820 euros (36 802 000 euros en 2021) impactés par la hausse des crédits accordés mais non encore utilisés qui ont progressé à 26 224 050 euros (23 161 644 euros en 2021) alors que les engagements sur titres ont baissé à 2 905 285 euros contre 6 371 000 euros en 2021.

Les engagements reçus, hors engagements reçus de la banque de France (48 735 921 euros), ont diminué à 4 305 815 euros (contre 5 444 000 euros en 2021).

Au compte de résultats

Le produit des opérations traitées avec la clientèle augmente au titre des intérêts sur les opérations de crédit, à 9 789 150 euros (7 173 128 euros en 2021), du fait de la hausse des encours des crédits. Il en est de même au titre des commissions perçues, 12 148 997 euros (11 560 161 euros en 2021) avec une baisse sur les commissions liées aux mandats des clients à 2 701 947 euros (4 587 668 euros en 2021) suite à la non-constatation de commissions de performance en 2022 contrairement à 2021 et une hausse sur celles liées aux opérations bancaires à 9 447 061 euros (6 972 493 euros en 2021) essentiellement liée à la croissance de l'activité Manager One.

Les produits sur revenus des titres à revenu variable diminuent à 364 euros (dividendes de la BPI), alors que notre filiale Wormser Frères Gestion souhaitant accroître ses fonds propres pour ses futures activités n'a pas versé de dividendes au titre de l'exercice 2022 (587 277 euros en 2021).

Les autres produits d'exploitation bancaire sont stables à 647 834 euros (637 141 euros en 2021).

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 15 567 271 euros (12 901 863 euros en 2021) correspond à un accroissement des charges de personnel s'élevant à 7 885 749 euros en 2022 (7 393 948 euros en 2021) et aussi des frais généraux passant à 7 681 522 euros en 2021 (5 507 915 euros en 2021). Ces hausses sont la conséquence du développement actuel et souhaité de nos diverses activités (frais de recrutement, frais liés à l'acquisition de FSA, événements), ainsi que de la mise à niveau des outils informatiques, des process internes et de la conformité.

Il est également à noter qu'en 2022 une provision pour participation a été constatée pour un montant de 38 784 euros en complément de la provision pour intéressement d'un montant de 302 567 euros (238 531 euros en 2021).

Le résultat brut d'exploitation s'établit en hausse à 3 448 803 euros (2 984 866 euros en 2021).

Le « coût du risque » fait ressortir une charge de 334 852 euros contre un produit de 441 303 euros en 2021 (du fait de reprises de provisions significatives en 2021).

Finally, après une charge exceptionnelle de 42 921 euros (103 809 euros en 2021) et enfin d'une charge fiscale de 776 985 euros, le bénéfice net s'établit à 2 294 045 euros (2 579 938 euros en 2021).

Notre coefficient d'exploitation s'établit à 82% (80% en 2021).

Le coefficient de liquidité à court terme « Liquidity Coverage Ratio » et le coefficient de liquidité à long terme « Net Stable Fund Ratio » s'élèvent tous deux à 123%, restant supérieur au 100 % de minimum exigé.

Notre coefficient « Tier One du ratio Bâle 3 » en fin d'année s'établit à 15,38% (15,55% en fin d'année 2021) du fait de la croissance des crédits accordés et de l'investissement dans le portefeuille titres, restant supérieur au minimum réglementaire de 10,50 %.

Au-delà des résultats sociaux, il convient de vous rendre compte de la marche de notre filiale, la société de gestion Wormser Frères Gestion.

Son résultat net s'est établi à 668 632 euros en 2022 (827 689 euros en 2021). Souhaitant augmenter ses fonds propres, contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas de dividendes pour l'exercice 2022.

Nous vous précisons, par application de la loi :

- Que le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation suivies les années précédentes n'ont pas été modifiés cette année.
- Qu'en application de l'article L441-6-1 du Code de Commerce, nous indiquons que la situation des dettes fournisseurs inscrites au bilan pour un montant TTC de 209 948 euros est présentée ci-dessous en fonction de leur nature et des délais de règlement :

en euros							
Factures reçues non encore réglées au 31-12-2022 dont le terme est :	Nombre de factures concernées	non échues	échues de 1 à 30 jours	échues de 31 à 60 jours	échues de 61 à 90 jours	échues à 91 jours et plus	TOTAL HT
Commissions bancaires							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	7	24 624	3 549				28 173
Pourcentage du montant total des charges 2022 afférentes		0,96%	0,14%				0,96%
Frais Généraux							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	35	77 538	59 612			118	137 268
Pourcentage du montant total des charges 2022 afférentes		1,18%	0,91%			0,00%	2,09%
Immobilisations							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	2	17 053	4 859				17 053
Pourcentage du montant total des achats Hors Taxe d'immobilisations 2022		4,82%	1,37%				4,82%

- Que les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont : le risque de crédit, de marché, de change, de taux d'intérêt global, de liquidité, de règlement, d'intermédiation, de non-conformité ainsi que les risques opérationnels, juridiques, de concentration et résiduels.

- Que les objectifs et la politique de votre Société en matière de gestion de risque financier respectent les obligations réglementaires des banques et à ce titre font l'objet de décisions tant du Conseil d'administration que de la direction générale. Le contrôle du respect des limites fixées est effectué quotidiennement.

- Que notre actionnariat n'a pas évolué depuis notre dernière assemblée générale ordinaire et aucun actionnaire ne dispose de plus d'un tiers du capital. Six actionnaires, Mesdames Astrid Wormser, Béatrice Jouan et Isabelle Wormser, Messieurs Alain, Gérard et Guy Wormser disposent chacun de droits entrant dans la tranche de 5 à 33 % du capital.

- Que, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des termes de l'article 39-4 du même code.

Nous vous indiquons que le comité d'audit issu du conseil d'administration siègea les 7 avril 2022, 28 juin 2022, 24 novembre 2022.

Tenu compte du résultat de l'exercice et de la volonté de développement de votre banque, nous vous proposons une distribution aux actionnaires cette année de 300 000 euros, soit un dividende unitaire de 1 euro 87 centimes par action (contre trois euros soixante-quinze centimes l'an dernier).

Si vous l'approuvez, la distribution portera sur 300 000 euros sur un bénéfice distribuable de 16 046 817.40 euros, laissant donc un report à nouveau de 15 746 817.40 euros.

Il a été distribué globalement aux 160 000 actions formant le capital social et hors crédit d'impôt 600 000 euros au titre de l'exercice 2021.

Malgré la complexité et l'incertitude liés à la situation actuelle, votre conseil constate que votre banque fonctionne grâce aux efforts de tous les collaborateurs et que les niveaux des différents ratios de solvabilité ou de liquidité permettent d'aborder l'année sereinement. Il se joint à son Président pour exprimer à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer le surcroît de travail et leur solidarité pour faire face à la situation actuelle.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2022

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 9 novembre 2020 de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Alain Wormser continue à exercer la fonction de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur Marc Wormser assume la direction générale de la Banque pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Monsieur Alain Wormser, Président du Conseil d'Administration de la Banque d'Escompte, *n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Marc Wormser, Administrateur et Directeur Général de la Banque d'Escompte, *n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Julien Wormser, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Banque d'Escompte, *Président de la S.A.S. WF Braxton Coliving 1, Président de la S.A.S. WF Braxton Coliving 2 ;*

Madame Béatrice Jouan, Administratrice de la Banque d'Escompte, *Gérante de la SARL Tam Tam Conseil ;*

Madame Catherine Lubochinsky, Administratrice de la Banque d'Escompte, *n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur François Sin, Administrateur de la Banque d'Escompte, *n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Jacques Henri Wahl, Administrateur de la Banque d'Escompte, *n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Gérard Wormser, Administrateur de la Banque d'Escompte ; *n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Guy Wormser, Administrateur de la Banque d'Escompte ; *Président de la Société des Amis de Georges Clémenceau ;*

Monsieur Christian Klein, Administrateur de la Banque d'Escompte ; *Membre du Conseil d'Administration de la Caisse de Crédit Mutuel de Champs de Mars Paris XV.*

Parmi ces administrateurs, Madame Catherine Lubochinsky et Messieurs François Sin, Jacques-Henri Wahl et Christian Klein sont des administrateurs indépendants ; Madame Béatrice Jouan, et Messieurs Gérard et Guy Wormser représentent les actionnaires ; Messieurs Alain, Marc et Julien Wormser sont dirigeants.

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Délégation de compétence :

Aucune délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital n'est en cours de validité.

Délégation de pouvoirs :

Aucune délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de la réalisation d'une augmentation de capital n'est en cours de validité.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque d'Escompte - Banque Wormser Frères relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque de crédit et dépréciation des créances sur base individuelle

Risque identifié	Notre réponse
<p>La Banque d'Escompte - Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels, les créances douteuses présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes annuels, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non-recouvrement.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet Mazars a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet Mazars était dans la quinzième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans la sixième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 22 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF MAZARS

Maryse LE GOFF Bertrand DESPORTES

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTION RÉGLEMENTÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société Tam-Tam Conseil SARL, société de conseil en communication (société gérée par Madame Béatrice Jouan, administrateur de la Banque d'Escompte).

Le conseil d'administration du 22 septembre 2010 a autorisé la signature d'une convention de conseil en communication avec la société Tam-Tam Conseil SARL.

Le montant des charges y afférent dans le compte de résultats de la banque pour l'exercice 2022 s'élève à 264 075 euros.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 22 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF MAZARS
Maryse LE GOFF Bertrand DESPORTES

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2018	2019	2020	2021	2022
1. SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social (<i>en euros</i>)	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
b) Nombre d'actions émises	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
2. RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS (<i>en euros</i>)					
a) Chiffre d'affaires	14 797 979	16 433 720	16 110 471	20 041 135	23 010 072
b) Résultats avant impôt, amortissements, provisions	2 537 176	2 371 542	2 394 840	3 206 760	3 719 680
c) Impôts sur les bénéfices	252 694	365 208	348 628	728 197	776 985
d) Résultats après impôt, amortissements, provisions	1 333 131	1 377 800	1 566 143	2 579 938	2 294 045
3. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (<i>en euros</i>)					
a) Résultats après impôt, mais avant amortissements et provisions	14,28	12,82	12,79	15,49	18,39
b) Résultats après impôt, amortissements, provisions	8,33	8,61	9,79	16,12	14,34
c) Dividende distribué à chaque action au cours de l'exercice	3,75	3,75		2,50	3,75
4. PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	61	66	68	67	63
b) Montant de la masse salariale (<i>en euros</i>)	3 944 953	4 322 475	4 331 579	4 795 823	5 146 052
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.) (<i>en euros</i>)	1 797 030	1 873 366	1 865 745	2 054 009	2 188 991

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

AVANT RÉPARTITION

	ACTIF <i>(en euros)</i>			PASSIF <i>(en euros)</i>	
	2022	2021		2022	2021
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	102 736 405	162 734 032	Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	9 010 747	48 090 728
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	74 720 509	12 879 372	Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	488 314 033	394 873 997
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	28 103 548	32 282 917	Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>		
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	312 256 499	258 898 514	Autres passifs <i>(note 10)</i>	5 304 182	2 785 645
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	1 678 752	2 171 469	Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	3 818 432	3 041 905
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	19 072 036	10 238 235	Provisions pour risques et charges	416 895	416 895
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	384 211	384 212	Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	46 246 817	44 552 773
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	1 400 000	250 000	<i>Capital souscrit</i>	16 000 000	16 000 000
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 179 034	1 284 864	<i>Réserves</i>	14 200 000	14 200 000
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	375 309	330 566	<i>Report à nouveau</i>	13 752 773	11 772 835
Autres actifs <i>(note 6)</i>	9 675 759	10 365 485	<i>Résultat de l'exercice</i>	2 294 045	2 579 938
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	1 529 044	1 942 277			
	553 111 105	493 761 943		553 111 105	493 761 943

HORS-BILAN

au 31 décembre 2022

(en euros)

	2022	2021
Engagements donnés <i>(note 13)</i>	35 527 820	36 801 117
Engagements de financement	26 224 050	23 161 644
Engagements de garantie	6 398 485	7 268 723
Engagements sur titres	2 905 285	6 370 750
Engagements reçus <i>(note 13)</i>	53 041 737	5 443 875
Engagements de financement	48 735 922	
Engagements de garantie	4 305 815	5 443 875
Engagements sur titres		

COMPTE DE RÉSULTATS

(en euros)

	2022	2021
Intérêts et produits assimilés <i>(note 16)</i>	9 789 150	7 173 128
Intérêts et charges assimilées <i>(note 17)</i>	744 229	1 230 616
Revenus des titres à revenu variable <i>(note 18)</i>	364	587 277
Commissions (produits) <i>(note 19)</i>	12 148 997	11 560 161
Commissions (charges) <i>(note 19)</i>	2 860 845	2 254 816
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation <i>(note 20)</i>	21 982	83 428
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés <i>(note 21)</i>	409 947	(300 445)
Autres produits d'exploitation bancaire <i>(note 22)</i>	647 834	637 141
Autres charges d'exploitation bancaire <i>(note 22)</i>	8 193	28 601
PRODUIT NET BANCAIRE	19 405 008	16 226 657
Charges générales d'exploitation <i>(note 23)</i>	15 567 271	12 901 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	388 934	339 928
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 448 803	2 984 866
Coût du risque <i>(note 25)</i>	(334 852)	441 303
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 113 950	3 426 169
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		(14 225)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 113 950	3 411 944
Résultats exceptionnels <i>(note 26)</i>	(42 921)	(103 809)
Impôts sur les bénéfices <i>(note 27)</i>	(776 985)	(728 197)
RÉSULTAT NET	2 294 045	2 579 938

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

APRÈS RÉPARTITION

	ACTIF <i>(en euros)</i>			PASSIF <i>(en euros)</i>	
	2022	2021		2022	2021
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	102 736 405	162 734 032	Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	9 010 747	48 090 728
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	74 720 509	12 879 372	Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	488 314 033	394 873 997
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	28 103 548	32 282 917	Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>		
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	312 256 499	258 898 514	Autres passifs <i>(note 10)</i>	5 604 182	3 385 645
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	1 678 752	2 171 469	Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	3 818 432	3 041 905
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	19 072 036	10 238 235	Provisions pour risques et charges	416 895	416 895
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	384 211	384 212	Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	45 946 817	43 952 773
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	1 400 000	250 000	<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 179 034	1 284 864	<i>Réserves</i>	<i>14 200 000</i>	<i>14 200 000</i>
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	375 309	330 566	<i>Report à nouveau</i>	<i>15 746 817</i>	<i>13 752 773</i>
Autres actifs <i>(note 6)</i>	9 675 759	10 365 485			
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	1 529 044	1 942 277			
	553 111 105	493 761 943		553 111 105	493 761 943

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2023

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports de gestion et de gouvernance du Conseil d'administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-40-1 du Code de commerce, approuve la poursuite de l'exécution des conventions antérieures.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de la mise en distribution à l'ensemble des actions un dividende de 300.000,00 € prélevé sur le report à nouveau.

La mise en paiement de l'intérêt statutaire limité à 1,875 %, soit 1,875 € par action, aura lieu au siège de la société à compter du 19 juin 2023.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide la répartition suivante des bénéfices disponibles qui s'établissent à la somme de :

Report à nouveau de l'exercice 2021	13 752 773,81 euros
Augmenté du bénéfice de l'exercice 2022	2 294 044,59 euros
	16 046 817,40 euros

1°) A l'ensemble des actions un dividende de	300 000,00 euros
2°) Au report à nouveau 2022	15 746 817,40 euros
	16 046 817,40 euros

Cette résolution est votée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Maryse Le Goff, commissaire aux comptes titulaire et de BRSW Associés, commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée générale décide de nommer le cabinet Cailliau, Dedout et Associés en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de Maryse Le Goff.

Le mandat du cabinet Cailliau, Dedout et Associés prendra fin à la clôture des comptes du 31 décembre 2026.

L'Assemblée générale décide de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Henri Wahl pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Wormser pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

NEUVIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Guy Wormser pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

DIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée générale reconnaît avoir été consultée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2022 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

ONZIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale et de tous procès-verbaux subséquents en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité partout où besoin sera et plus généralement pour l'accomplissement de toute formalité.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

ANNEXE

AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.

PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les titres de placement sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique

«Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les titres de participation sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, la quote-part de situation nette et la valeur boursière des sociétés ayant une activité comparable. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent.
- Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

Instruments de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

Autres éléments de taux d'intérêt à terme

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessous.

- a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.
- b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.
- c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.
- d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

Instruments de change à terme

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagements de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels et de fonds de commerce.

Logiciels : Les logiciels figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. La durée de vie et modes d'amortissement se présente de la manière suivante :

Linéaire 1 à 7 ans

Frais d'établissement : Linéaire 1 à 3 ans

En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif serait à constater par une dotation de provision enregistrée en pertes sur actifs immobilisés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

- Agencement et mobilier : Linéaire 10 ans

- Matériels informatiques : Linéaire 5 ans

- Matériels de bureau : Linéaire 4 à 5 ans

OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

Conformément au Livre II titre 7 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme à l'échéance correspondante.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes, au sens de l'article 2723-3 dudit règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *pro rata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;

- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur date de mise en paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant et de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

En application de la méthode dite de « l'impôt exigible », seuls les impôts exigibles à la date de clôture de l'exercice sont constatés dans les comptes. Par voie de conséquence, les provisions d'impôts différés ne sont pas retracées dans les comptes.

ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de son développement, la Banque Wormser Frères a réalisé l'acquisition de la société FSA, composée de deux entités : Finance SA (société de gestion) et FSA Intermédiation (Courtage en assurance-vie et épargne salariale).

Préalablement à l'acquisition par la société de gestion WFG de la société de gestion Finance SA, la Banque Wormser Frères a procédé à une augmentation de capital de WFG de 1 150 k€.

Suite à l'acquisition de la société FSA Intermédiation, puis à son absorption par TUP, la Banque Wormser Frères a constaté un mali de fusion de 83 k€.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

A la date d'établissement des comptes annuels, la banque n'a pas constaté d'impact notable sur la bonne marche de son activité.

MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES

(en milliers d'euros)	2022	2021
Total du bilan	553 111	493 762
Actif en devises	12 976	18 526
Passif en devise	12 305	17 782

INFORMATIONS SUR L' ACTIF DU BILAN

NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2022				2021			
	<i>Effets publics</i>	<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	<i>Total</i>	<i>Effets publics</i>	<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	<i>Total</i>
Portefeuille de transaction	552			552	547		375	922
OAT et BTF	552			552	547			547
Opc							375	375
Portefeuille de placement	23 735	1 679	19 072	44 486	12 332	2 172	9 863	24 367
Valeurs brutes	23 637	1 982	19 170	44 789	12 335	2 469	10 133	24 937
OAT et BTF	16 199			16 199				
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	7 438			7 438	12 335			12 335
Obligations		1 982		1 982		2 469		2 469
Opc			16 720	16 720			9 169	9 169
Actions non cotées			2 373	2 373			780	780
Actions cotées			77	77			184	184
Créances rattachées	127	11		138		6		6
Provision	(28)	(314)	(98)	(440)	(3)	(303)		(576)
OAT et BTF	(24)			(24)				
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	(3)			(3)	(3)			(3)
Obligations		(314)		(314)		(303)		(303)
Opc			(98)	(98)			(270)	(270)
Portefeuille d'investissement	50 433			50 433				
OAT et BTF	39 890			39 890				
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	10 401			10 401				
Créances rattachées	142			142				
Total	74 721	1 679	19 072	95 471	12 879	2 172	10 238	25 289

Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2022					2021
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	
Portefeuille de transaction						<i>Total</i>
OAT et BTF	8	8	97	447	552	547
Portefeuille de placement						14 804
OAT et BTF	5 589	1 849	16 199	1 882	25 619	16 199
Valeur d'acquisition	0	0	16 199		16 000	199
Décote / Prime						7 438
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	5 589	1 849			7 489	(4)
Valeur d'acquisition	5 617	1 872			(51)	1 982
Décote / Prime	(28)	(23)				5 919
Obligations			100	1 882		(3 450)
Valeur d'acquisition			100	5 964		
Décote / Prime				(4 082)		

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2022					2021
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	
Composition du portefeuille de Placement						<i>Moins-value provisionnée</i>
Obligations assimilables du Trésor français	16 199	16 175	24		12 335	
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	7 438	7 437	3	2	2 469	3
Obligations	1 982	1 684	314	16	9 169	303
OPC français	16 720	17 254	98	632	10 174	270
Actions	2 450	2 469	19		964	30
Total	44 789	45 019	440	669	24 937	576
Mouvements du portefeuille de Placement	01/01/2022	Entrées	Sorties	31/12/2022	01/01/2021	Sorties
Portefeuille de Placement	24 937	41 573	21 721	44 789	14 317	9 736
					Entrées	Sorties
					20 356	24 937

NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022					2021
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	
Créances à vue	13 059					32 283
Comptes ordinaires	13 059					32 283
Créances à terme	45	10 000	5 000		15 045	
Prêts et comptes à terme		10 000	5 000		15 000	
Créances rattachées	45				45	
Total	13 104	10 000	5 000		28 104	32 283

NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022					2021
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	
Autres concours	6 588	2 890	13 982	145 500	123 829	292 789
Crédits à la clientèle à court terme	4 490	598	9 048		14 136	21 862
Crédits à la clientèle à long terme	2 098	2 292	4 934	145 500	123 829	226 099
Comptes ordinaires débiteurs	5 828				5 828	7 778
Créances douteuses (voir note page suivante)	2 443	337	855	4 094	5 196	12 925
Créances rattachées	51		8	531	124	884
Autres concours			8	531	124	819
Comptes ordinaires débiteurs	51				51	65
Total	14 910	3 227	14 845	150 125	129 149	312 256
						247 961
						21 862
						226 099
						7 778
						2 276
						884
						819
						65
						258 899

Répartition des créances saines par type de clientèle

	2022	2021
Sociétés	80%	75%
Particuliers	20%	25%

Répartition des créances saines par type de taux

	2022	2021
Taux variable	12%	15%
Taux fixe	88%	85%

Concentration des risques (10 principaux encours sains)

(en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés	Crédits et découverts non utilisés	Risques bruts	Nantissement Espèces	Garantie PGE	Hypothèques reçues en garanties
1	11 314	2	11 316	2 070	0	6 692
2	9 336	6	9 342	0	0	4 362
3	8 618	0	8 618	0	0	4 163
4	7 997	0	7 997	0	0	4 013
5	7 093	160	7 253	0	0	3 113
6	6 503	0	6 503	0	0	3 250
7	1 562	4 841	6 403	4 000	0	1 405
8	2 001	4 000	6 001	0	450	0
9	5 766	0	5 766	378	0	4 350
10	5 090	115	5 205	0	0	0
Total	65 280	9 124	74 404	6 448	450	31 348

Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2022, l'encours des prêts de 292 782 milliers d'euros comportent 3 prêts, d'un montant total de 1 067 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme ou baisse de taux).

Créances douteuses

(en milliers d'euros)

	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
Créances douteuses compromises	3 149	1 978	1 171	3 331	2 019	1 312
Créances douteuses	12 080	326	11 754	1 041	77	964
Total	15 229	2 304	12 925	4 372	2 096	2 276

De nouvelles procédures applicables aux crédits non performants ont été mises en place en 2022. Cela a conduit à l'identification plus rapide des difficultés des contreparties et à leur passage en créances douteuses. L'examen de ces créances et la qualité des garanties prises en contrepartie permettent de limiter la constatation de provisions.

NOTE 4 - PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES NON COTÉES

(en euros)

1. Renseignements détaillés concernant les filiales

exercice clos le 31/12/2022

WORMSER FRERES GESTION
11 bis boulevard Haussmann
75009 PARIS

Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part détenue (en %)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Produits globaux d'exploitation	Résultat de l'exercice encaissés	Dividendes
1 400 000	408 875	100%	1 400 000	1 400 000	2 144 757	668 632	

2. Renseignements globaux concernant les participations

Dans des sociétés françaises
Dans des sociétés étrangères

304 176	304 176	364
80 036	80 036	

Total général des valeurs d'inventaire des titres de filiales et de participations

1 784 211	1 784 211	364
------------------	------------------	------------

3. Mouvements du Portefeuille de participation

Valeurs brutes

	01/01/2022	Entrées	Sorties	31/12/2022	01/01/2021	Entrées	Sorties	31/12/2021
--	------------	---------	---------	------------	------------	---------	---------	------------

Titres de participation

	384 211			384 211	384 211			384 211
--	---------	--	--	---------	---------	--	--	---------

Parts dans les entreprises liées

	250 000	1 150 000*		1 400 000	250 000			250 000
--	---------	------------	--	-----------	---------	--	--	---------

* En novembre 2022 La banque d'Escompte a procédé à une augmentation de capital de la Société Wormser Frères gestion. Quatre mille six cent actions nouvelles au nominal de deux cent cinquante euros (soit 1 150 000 euros) ont été émises.

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2022			31/12/2022	01/01/2022			31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles										
Fonds de commerce	102	94		196					196	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	166	49	172	43					43	166
Autres immobilisations	2 562	225	123	2 664	1 545	302	123	1 724	940	1 017
Total	3 191	369	296	3 264	1 906	302	123	2 085	1 179	1 285
Immobilisations corporelles										
Equipements, mobiliers, installations	2 736	132	550	2 317	2 405	87	550	1 942	375	331
Total	2 736	132	550	2 317	2 405	87	550	1 942	375	331

L'acquisition de FSA Intermédiation en 2022 a eu pour impact la constatation d'un mali de fusion de 83 k€.

NOTE 6 - AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Primes sur instruments conditionnels vendus	0	16
Comptes de règlement sur titres	3 568	3 471
Débiteurs divers	6 108	6 878
Dépôts de garantie	975	1 540
Divers	1 025*	615
Débiteur douteux	45	45
Provision douteux	(45)	(45)
Biens immobiliers	4 109	4 723
Total	9 676	10 365

* Dont créance concernant les entreprises liées : 500 milliers d'euros en 2022 et 45 milliers d'euros en 2021.

NOTE 7 - COMPTES DE RÉGULARISATIONS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Valeurs à rejeter	94	28
Produits à recevoir	488	1 689
Charges constatées d'avance	526	169
Divers	421	56
Total	1 529	1 942

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022				Total	2021 Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans		
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue	8 711				8 711	47 767
Dépôts et comptes ordinaires	8 711				8 711	47 767
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme		300			300	300
Emprunt et compte à terme		300			300	300
Dettes rattachées à vue						24
						24
Total	8 711	300			9 011	48 091

NOTE 9 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022				Total	2021 Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans		
Comptes créditeurs de la clientèle	470 217	10 304	5 023	2 770	488 314	394 874
Comptes d'épargne à régime spécial	5 905				5 905	4 910
Comptes sur livret	325				325	461
Plan d'épargne actions	5 580				5 580	4 449
Autres dettes	464 312	10 304	5 023	2 770	482 409	389 964
A vue	462 250				462 250	362 184
Dépôts et comptes ordinaires *	462 250				462 250	362 184
A terme	2 062	10 304	5 023	2 770	20 159	27 780
Comptes à terme	2 000	10 304	5 023	2 770	20 097	27 649
Créances rattachées	62				62	131
Dettes représentées par un titre						
Titres négociables à court terme						
Créances rattachées						

* Dont dettes concernant les entreprises liées : 250 milliers d'euros en 2022 et 410 milliers d'euros en 2021.

INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

NOTE 10 - AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Primes sur instruments conditionnels vendus	2	3
Comptes de règlement sur titres		318
Créditeurs divers	5 302	2 465
Dépôt de garantie versé	1 940	
Etat - Impôt société à payer		426
Dettes fiscales et sociales	673	783
Rente viagère à payer	848	965
Divers	1 841*	291
Total	5 304	2 786

* Dont dettes concernant les entreprises liées : 111 milliers d'euros en 2022 et 45 milliers d'euros en 2021.

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Charges à payer	2 289	1 909
Produits constatés d'avance	115	13
Compte ajustement sur instruments financiers à terme	69	133
Divers	1 345	987
Total	3 818	3 042

NOTE 12 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Le capital est composé de 160 000 actions de 100 euros de valeur nominale conférant toutes les mêmes droits.

	31/12/2021 Avant répartition	Affectation 2021	31/12/2021 Après répartition	31/12/2022 Avant répartition	Affectation 2022	31/12/2022 Après répartition
Capital souscrit	16 000		16 000	16 000		16 000
Réserve légale	1 600		1 600	1 600		1 600
Réserve facultative	12 600		12 600	12 600		12 600
Report à nouveau	11 773	1 980	13 753	13 753	1 994	15 747
Résultat de l'exercice	2 580	(2 580)		2 294	(2 294)	
Total	44 553	(600)	43 953	46 247	(300)	45 947

NOTE 13 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Engagements donnés		
Engagements de financement	26 224	23 162
<i>en faveur de la clientèle</i>	26 224	23 162
Engagements de garantie	6 398	7 269
<i>en faveur de la clientèle</i>	6 398	7 269
Engagements sur titres	2 905	6 371
<i>Titres à recevoir pour compte propre**</i>	2 905	6 371
Engagements reçus		
Engagements de financement	48 736	
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	48 736	
Engagements de garantie	4 306	5 444
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	4 306*	5 444

* dont garantie de l'Etat français, dans le cadre de l'octroi de prêt PGE suite à la «crise COVID-19» de 3 772 milliers d'euros au 31 décembre 2022, identique au 31 décembre 2021.

** engagement de la Banque d'achat de titres de placement.

NOTE 14 - ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières de premier rang reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 260 349 milliers d'euros contre 208 931 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres garanties reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 557 991 milliers d'euros contre 449 089 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 15 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux contrats traités. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2022				2021			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX								
Couverture globale								
Couverture globale	17 800	17 800			26 625	26 625		
Opérations d'échange de taux d'intérêt *	17 800	17 800			26 625	26 625		
Couverture affectée								
Couverture affectée	37 485	9 207			36 372	11 653		
Contrats conditionnels	37 485	9 207			36 372	11 653		
INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS								
Couverture affectée					3 141			
Contrats conditionnels					3 141			

* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2022				Total	2021	Total
	inf. à 3 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans			
Achat sur marché de gré à gré							
Nominal	663	282	26 125	28 215	55 285	62 997	
Valeur de marché	1	1	1 407	159	1 568	1 910	
Vente sur marché de gré à gré							
Nominal			219	8 988	9 207	11 653	
Valeur de marché			3	685	688	146	

INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2022		Total	2021	Total
	inf. à 3 mois	Total			
Achat sur marché organisé					
Nominal				3 141	
Valeur de marché				607	

INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

NOTE 16 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits des opérations		
* avec les établissements de crédit	1 404	122
Produits sur prêts	1 404	122
* avec la clientèle	7 983	6 913
Produits sur créances clientèle	7 892	6 910
Produits sur autres opérations	1	3
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	402	138
Revenus sur titres de placement	213	138
Etalement de la prime sur titres de placement	189	
Total	9 789	7 173

NOTE 17 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Charges des opérations		
* avec les établissements de crédit	630	1 066
Charges sur dépôts et emprunt	466	792
Charges sur instrument à terme	164	274
* avec la clientèle	115	164
Charges sur titres négociables émis		
Charges sur comptes à terme	102	162
Charges sur autres opérations	13	2
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Etalement de la prime sur titres de placement		
Total	744	1 230

NOTE 18 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2022	2021
sur parts dans les entreprises liées (note 4)		587
Total		587

NOTE 19 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits de courtages et commissions	12 149	11 560
Opérations sur titres	2 702	4 588
Autres opérations	9 447	6 972
Charges de courtages et commissions	2 861	2 255
Opérations sur titres	824	815
Autres opérations	2 036	1 440
Résultat net sur commissions	9 288	9 305

NOTE 20 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Titres de transaction	(116)	(8)
Opérations de change	143	178
Opérations sur instruments financiers	(5)	(87)
Total	22	83

NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Plus value sur titres de placement	276	3
(Dotations)/Reprises de provision	134	(303)
Total	410	(300)

NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Opérations immobilières		333
Charges refacturées		177
Prestations	172	40
Produits Divers	475	87
Autres produits d'exploitation bancaire	647	637
Opérations immobilières	0	26
Charges diverses	8	3
Autres charges d'exploitation bancaire	8	29

NOTE 23 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Frais de personnel (note 24)	7 886	7 394
Autres frais administratifs *	7 682	5 508
Total	15 567	12 902

* Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2022 au Conseil d'administration a été de 35 750 euros.

En 2021 il s'élevait à 35 750 euros.

NOTE 24 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Salaires	4 805	4 557
Intéressement	303	239
Participation	39	
Charges sociales	2 189	2 054
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	551	544
Total	7 886	7 394

	2022	2021
Effectif moyen	63	67
Dont cadres	37	42

A leur départ en retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la Banque d'Escompte est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient.

Au 31 décembre 2022, cette charge a été évaluée à 164 milliers d'euros avant impôt, elle avait été évaluée en 2021 à 294 milliers d'euros.

NOTE 25 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2021	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2022
Provision pour dépréciation					
Créances sur Clientèle (note 3)	2 096	383*	(67)	(109)	2 303
Débiteurs divers (note 6)	45				45
Total des provisions pour dépréciation	2 141	383	(67)	(109)	2 348
Provisions pour risques et charges					
Provision risque prud'homal	192				192
Provision risque litige clientèle	225				225
Provision pour charges					
Total des provisions pour risques et charges	417				417

* La dotation aux provisions de 383 000 euros a été classée pour :

- 50 000 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ;
- les 333 000 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2022 contribue aux résultats pour -335 000 euros provenant de :

reprise de provisions pour dépréciation utilisée	67
reprise de provisions pour dépréciation non utilisée	109
reprise aux provisions pour débiteurs divers	
reprise de provisions pour risques et charges utilisée	
récupération sur créances amorties	
sous total	176
dotation aux provisions pour dépréciation Clientèle	(383)
dotation aux provisions pour débiteurs divers	
dotation aux provisions pour risques et charges	
créances irrécouvrables couvertes par provision	(87)
créances irrécouvrables non couvertes par provision	(41)
sous total	(511)
	=====
Contribution nette aux résultats	(335)

NOTE 26 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits exceptionnels	0	2
Charges exceptionnelles	(43)	(106)*
Total	(43)	(104)

* dont contrôle urssaf : 51 milliers d'euros en 2021

NOTE 27 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

1. La Banque d'Escompte détenant une filiale à plus de 95% a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme cela aurait été le cas en l'absence d'intégration.

Les économies d'impôt éventuellement réalisées par le groupe sont constatées dans les livres de la société mère.

	2022	2021
2. Charge de l'impôt sur les sociétés		
Impôts avant retraitement fiscal au taux normal	777	876
Effet d'impôt des différences permanentes :	28	(135)
Régime des sociétés mères et des filiales		(154)
Divers	28	19
Effets d'impôt des différences temporaires		
Impôts dus au taux de 26,5%		741
Impôts dus au taux de 25%	805	
Imputation des crédits d'impôt	(35)	(23)
Contribution sociale 3,30%	7	10
Charge/ (Produit) d'impôt sur les sociétés	777	728

	2022	2021
3. Ventilation de l'impôt sur les sociétés		
Impôts sur résultats courants	788	756
Impôts sur résultats exceptionnels	(11)	(28)
Total	777	728

4. Impôt différé sur les sociétés

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, il n'existait ni créance ni dette d'impôt différé.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2022

Mesdames, Messieurs,

Les comptes consolidés de l'exercice 2022 que nous vous présentons réunissent nos comptes sociaux et ceux de notre société de gestion Wormser Frères Gestion.

Ces comptes consolidés sont très proches de ceux établis au titre des comptes sociaux. Le total des actifs et des passifs est similaire à 0,4 % près ; quant aux deux comptes de résultat, leur rapprochement indique un résultat net consolidé de 3.059.281 euros, supérieur au résultat net social qui est de 2 294 045 euros. De nombreuses notes accompagnent les comptes consolidés qui vous sont soumis, leur examen explique l'origine des différences entre les comptes consolidés et les comptes sociaux.

Au-delà, nous vous devons des vues sur chacune des sociétés dont les comptes sont consolidés avec les nôtres. Celles-ci vous sont fournies dans le rapport que nous venons de vous présenter sur les comptes sociaux. Nous vous apportons toutefois quelques précisions concernant Wormser Frères Gestion, seule société consolidée avec la nôtre cette année :

Le résultat net est légèrement en retrait par rapport à l'exercice 2021, passant de 827.689 euros en 2021 à 668.632 euros. Les produits d'exploitation restent stables à 2.144.757 euros contre 2.177.209 euros malgré la baisse des encours. Les charges d'exploitation sont en hausse de 253.298 euros suite à l'intégration de personnel pour l'activité de non coté.

Votre Conseil se joint à son Président pour exprimer à nouveau à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer le surcroît de travail et leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Banque d'Escompte – Banque Wormser Frères relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelée précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Risque de crédit et dépréciation des créances sur base individuelle

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le Groupe Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes consolidés, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque d'Escompte – Wormser Frères pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans la quinzième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans la sixième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 22 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF

MAZARS

Maryse LE GOFF

Bertrand DESPORTES

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

AVANT RÉPARTITION

	ACTIF <i>(en euros)</i>			PASSIF <i>(en euros)</i>	
	2022	2021		2022	2021
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 2)</i>	132 440 348	195 078 514	Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 6)</i>	9 011 037	48 090 728
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	312 256 499	258 898 514	Opérations avec la clientèle <i>(note 7)</i>	488 064 324	394 464 199
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable <i>(note 1)</i>	95 471 297	25 289 076	Dettes représentés par un titre <i>(note 7)</i>		
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	384 211	384 212	Autres comptes de régularisation et passifs divers <i>(note 8)</i>	10 221 019	6 168 341
Immobilisations corporelles et incorporelles <i>(note 4)</i>	2 973 501	1 624 189	Provisions pour risques et charges <i>(note 21)</i>	593 696	728 649
Autres comptes de régularisation et actifs divers <i>(note 5)</i>	11 556 006	12 909 920	Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) <i>(note 9)</i>	47 191 788	44 732 508
			<i>Capital souscrit</i>	16 000 000	16 000 000
			<i>Réserves consolidées et autres</i>	28 132 508	25 903 681
			<i>Résultat de l'exercice</i>	3 059 281	2 828 827
	555 081 863	494 184 425		555 081 863	494 184 425

HORS BILAN

(en euros)

	2022	2021
Engagements donnés de l'activité bancaire <i>(note 10)</i>	35 527 820	36 801 117
Engagements de financement	26 224 050	23 161 644
Engagements de garantie	6 398 485	7 268 723
Engagements sur titres	2 905 285	6 370 750
Engagements reçus de l'activité bancaire <i>(note 10)</i>	53 041 737	5 443 875
Engagements de financement	48 735 922	
Engagements de garantie	4 305 815	5 443 875
Engagements sur titres		

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en euros)

	2022	2021
Intérêts et produits assimilés <i>(note 13)</i>	9 789 150	7 173 128
Intérêts et charges assimilées <i>(note 14)</i>	744 229	1 230 616
Revenus des titres à revenu variable	364	277
Commissions (produits) <i>(note 15)</i>	13 683 959	13 127 575
Commissions (charges) <i>(note 15)</i>	2 262 422	1 660 645
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation <i>(note 16)</i>	21 982	83 428
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés <i>(note 17)</i>	409 947	(300 445)
Autres produits (charges) d'exploitation <i>(note 18)</i>	647 834	602 141
Autres charges d'exploitation bancaire <i>(note 18)</i>	52 844	28 601
PRODUIT NET BANCAIRE	21 493 740	17 766 242
Charges générales d'exploitation <i>(note 19)</i>	16 674 043	13 893 404
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	396 658	348 888
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 423 039	3 523 950
Coût du risque <i>(note 21)</i>	(334 852)	459 188
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 088 187	3 983 138
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		(14 225)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 088 187	3 968 913
Résultats exceptionnels <i>(note 22)</i>	(42 919)	(103 786)
Impôts sur les bénéfices <i>(note 23)</i>	(985 987)	(1 036 300)
RÉSULTAT NET - part du Groupe	3 059 281	2 828 827

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

APRÈS RÉPARTITION

	ACTIF <i>(en euros)</i>			PASSIF <i>(en euros)</i>	
	2022	2021		2022	2021
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 2)</i>	132 440 348	195 078 514	Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 6)</i>	9 011 037	48 090 728
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	312 256 499	258 898 514	Opérations avec la clientèle <i>(note 7)</i>	488 064 324	394 464 199
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable <i>(note 1)</i>	95 471 297	25 289 076	Dettes représentés par un titre <i>(note 7)</i>		
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	384 211	384 212	Autres comptes de régularisation et passifs divers <i>(note 8)</i>	10 521 019	6 768 341
Immobilisations corporelles et incorporelles <i>(note 4)</i>	2 973 501	1 624 189	Provisions pour risques et charges <i>(note 21)</i>	593 696	728 649
Autres comptes de régularisation et actifs divers <i>(note 5)</i>	11 556 006	12 909 920	Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) <i>(note 9)</i>	46 891 788	44 132 508
			<i>Capital souscrit</i>	16 000 000	16 000 000
			<i>Réserves consolidées et autres</i>	30 891 788	28 132 508
	555 081 863	494 184 425		555 081 863	494 184 425

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2022

MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés contrôlées directement et indirectement par la Banque Wormser Frères. Ces sociétés et le pourcentage de contrôle et d'intérêt les concernant se présentent ainsi :

	31/12/2022		31/12/2021	
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Wormser Frères Gestion	100,00	100,00	100,00	100,00

Méthode de consolidation

Les comptes consolidés de l'exercice 2022 ont été établis à partir des comptes sociaux des sociétés correspondant à un exercice de douze mois, débutant le 1er janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2022.

Les sociétés détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale, celles détenues à plus de 25% et à moins de 50% sont consolidées par mise en équivalence, sauf pour celles dont l'impact n'est pas significatif.

Les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou en compte de résultats ont été éliminés pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Différence de première consolidation

Des différences existent entre les prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la valeur de la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participations. Ces différences positives ont été affectées au poste «différence de première consolidation» à l'actif du bilan.

Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Intérêts des minoritaires

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées par intégration globale.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.

PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

Les **titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'usage déterminée. Pour les titres non cotés, lorsque la valeur d'usage individuelle des participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque cela est possible, la valeur d'inventaire est estimée à partir de la valeur de sociétés ayant une activité comparable dont les actions sont cotées à la bourse de Paris. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent.
- Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Instruments de taux d'intérêt à terme

Les contrats fermes ou conditionnels de taux d'intérêt à terme, traités sur des marchés organisés et assimilés ou de gré à gré, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

Echange de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessus.

a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.

b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.

c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.

d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

Instruments de change à terme

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagement de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles.

Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

Agencement et mobilier :	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques :	Linéaire	5 ans
Logiciels :	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau :	Linéaire	4 à 5 ans
Frais d'établissement :	Linéaire	3 ans

DIFFÉRENCE DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les différences de première consolidation font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de vingt ans maximum.

COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Préalablement à l'acquisition par la société de gestion WFG de la société de gestion Finance SA, la Banque Wormser Frères a procédé à une augmentation de capital de WFG de 1 150 k€.

Suite aux acquisitions des sociétés Finance SA et FSA Intermédiation, puis à leur absorption par TUP, Wormser Frères Gestion et la Banque Wormser Frères ont constaté un mali de fusion de respectivement de 1 366 k€ et 83 k€.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

A la date d'établissement des comptes annuels, la banque n'a pas constaté d'impact notable sur la bonne marche de son activité.

MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVISES

(en milliers d'euros)

	2021	2022
Total du bilan	494 184	555 082
Actif en devises	18 526	12 976
Passif en devises	17 782	12 305

INFORMATIONS SUR LES IMPLANTATIONS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION SELON L'ARTICLE L. 511-45 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

2022 - Implantation par pays :	Métier
France	Banque privée
Banque Wormser Frères	Société de gestion
Wormser Frères Gestion	

Informations par pays (en milliers d'euros) :

France	2021	2022
Chiffre d'affaires	20 987	24 143
Produit Net bancaire	17 766	21 494
Effectifs en équivalent temps plein	72	74,5
Bénéfice avant impôt	3 865	4 045
Impôts sur les bénéfices courants	- 1 036	- 986
Impôts sur les bénéfices différés	Néant	Néant
Subventions publiques reçues	Néant	Néant

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN CONSOLIDÉ

NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2022			2021		
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable
Portefeuille de transaction	552		552	547		922
OAT et BTF	552		552	547		547
Opc						375
Portefeuille de placement	23 735	1 679	44 486	12 332	2 172	9 863
Valeurs brutes	23 688	1 982	44 840	12 335	2 469	10 133
OAT et BTF	16 199		16 199			
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	7 489	1 982	7 489	12 335	2 469	12 335
Obligations			1 982			2 469
Opc			16 720			9 169
Actions non cotées et parts sociales		2 373	2 373			780
Actions cotées		77	77			184
Créances rattachées	75	11	86		6	6
Provision	(28)	(314)	(440)	(3)	(303)	(270)
OAT et BTF	(24)		(24)			
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	(3)		(3)	(3)		(3)
Obligations		(314)	(314)		(303)	(303)
Opc			(98)			(270)
Portefeuille d'investissement	50 433		50 433			
OAT et BTF	39 890		39 890			
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	10 401		10 401			
Créances rattachées	142		142			
Total	74 721	1 679	95 471	12 879	2 172	10 238
			25 289			25 289

Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2022			2021		
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup. à 1 an et inf. à 5 ans	sup. à 5 ans	Total
Portefeuille de transaction		8		97	447	547
OAT et BTF		8		97	447	547
Portefeuille de placement	5 589	1 849	16 199	100	1 882	25 619
OAT et BTF			16 199			16 199
Valeur d'acquisition			16 000			16 000
Décote / Prime			199			199
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	5 589	1 849				7 438
Valeur d'acquisition	5 617	1 872				7 489
Décote / Prime	(28)	(23)				(51)
Obligations				100	1 882	1 982
Valeur d'acquisition				100	5 964	6 064
Décote / Prime					(4 082)	(4 082)
						(3 450)

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2022			2021				
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
Composition du portefeuille de Placement								
Obligations assimilables du Trésor français	16 199	16 175	24	2	12 335	12 332	3	
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	7 489	7 437	3	2	2 469	2 198	303	27
Obligations	1 982	1 684	314	16	9 169	10 174	270	1 275
OPC	16 720	17 254	98	632	964	994		30
Actions	2 450	2 469	19	19				
Total	44 840	45 019	440	669	24 937	25 698	576	1 332
Mouvements du portefeuille de Placement	01/01/2022	Entrées	Sorties	31/12/2022	01/01/2021	Entrées	Sorties	31/12/2021
Portefeuille de Placement	24 937	41 624	21 721	44 840	14 317	20 356	9 736	24 937

NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022				Total
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup. à 1 an et inf. à 5 ans	
Caisse, Banques centrales, CCP	102 736				102 736
Créances sur établissement de crédit	14 704	10 000	5 000		29 704
Comptes ordinaires à vue	14 659				14 659
Prêts et comptes à terme	45	10 000	5 000		15 045
Total	117 440	10 000	5 000		132 440

2021

Total

					162 734
					32 344
					32 344
					15 045
					195 078

NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022				Total
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup. à 1 an et inf. à 5 ans	
Autres concours	6 588	2 890	13 982	145 500	292 789
Crédits à la clientèle à court terme	4 490	598	9 048		14 136
Crédits à la clientèle à long terme	2 098	2 292	4 934	145 500	278 653
Comptes ordinaires débiteurs	5 828				5 828
Créances douteuses (voir note page suivante)	51				12 925
Créances rattachées					714
Autres concours					663
Comptes ordinaires débiteurs	51				51
Total	12 467	2 890	13 982	145 500	312 256

2021

Total

					247 961
					21 862
					226 099
					7 778
					2 276
					884
					819
					65
					258 899

Répartition des créances saines par type de clientèle

	2022	2021
Sociétés	80%	75%
Particuliers	20%	25%

Répartition des créances saines par type de taux

	2022	2021
Taux variable	12%	15%
Taux fixe	88%	85%

Concentration des risques (10 principaux encours sains)

(en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés		Crédits et découverts non utilisés		Risques bruts	Nantissement	Garantie PGE	Hypothèques reçues en garanties	
	utilisés	non utilisés	utilisés	non utilisés				en garanties	en garanties
1	11 314	2	11 316	2 070				6 692	
2	9 336	6	9 342					4 362	
3	8 618	0	8 618					4 163	
4	7 997	0	7 997					4 013	
5	7 093	160	7 253					3 113	
6	6 503	0	6 503					3 250	
7	1 562	4 841	6 403	4 000				1 405	
8	2 001	4 000	6 001						
9	5 766	0	5 766	378			450		
10	5 090	115	5 205					4 350	
Total	65 280	9 124	74 404	6 448	450	450	31 348		

Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2022, l'encours des prêts de 292 782 milliers d'euros comportent 3 prêts, d'un montant total de 1 067 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme ou baisse de taux).

Créances douteuses (en milliers d'euros)	Montants bruts		Provisions		Montants nets	
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Créances douteuses compromises	3 149	1 978	1 171		3 331	1 312
Créances douteuses	12 080	326	11 754		1 041	964
Total	15 229	2 304	12 925		4 372	2 276

De nouvelles procédures applicables aux crédits non performants ont été mises en place en 2022. Cela a conduit à l'identification plus rapide des difficultés des contreparties et à leur passage en créances douteuses. L'examen de ces créances et la qualité des garanties prises en contrepartie permettent de limiter la constatation de provisions.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2022			31/12/2022	01/01/2022			31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles										
Fonds de commerce	102	1 460		1 562					1 562	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	166	49	172	43					43	166
Autres immobilisations	2 588	258	123	2 722	1 564	314	123	1 754	968	1 024
Total	3 217	1 768	296	4 689	1 925	314	123	2 115	2 574	1 292
Immobilisations corporelles										
Equipements, mobiliers, installations	2 749	205	550	2 404	2 417	137	550	2 004	400	332
Total	2 749	205	550	2 404	2 417	137	550	2 004	400	332
Total	5 966	1 973	846	7 093	4 342	451	550	4 119	2 974	1 624

L'acquisition de Finance SA en 2022 a eu pour impact la constatation d'un mali de fusion de 1366 k€..

NOTE 5 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Primes sur instruments conditionnels vendus		16
Comptes de règlement sur titres	3 568	3 471
Débiteurs divers	5 895	6 917
Dépôts de garantie	1 005	1 540
Etat, créance sur impot société différé	188	82
Divers	593	572
Débiteur douteux	45	45
Provision douteux	(45)	(45)
Biens immobiliers	4 109	4 723
Comptes de régularisation	2 093	2 506
Valeurs à rejeter	94	28
Produits à recevoir	956	2 246
Charges constatées d'avance	620	172
Divers	422	60
Total	11 556	12 910

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022				Total	2021
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans		
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue	8 711				8 711	47 767
Dépôts et comptes ordinaires	8 711				8 711	47 767
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme		300			300	300
Emprunt et compte à terme		300			300	300
Dettes rattachées						24
à vue						24
à terme						
Total	8 711	300			9 011	48 091

NOTE 7 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2022				Total	2021
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans		
Comptes créditeurs de la clientèle	469 967	10 304	5 023	2 770	488 064	394 464
Comptes d'épargne à régime spécial	5 905				5 905	4 910
Comptes sur livret	325				325	461
Plan d'épargne actions	5 580				5 580	4 449
Autres dettes	464 062	10 304	5 023	2 770	482 159	389 554
A vue	462 000				462 000	361 774
Dépôts et comptes ordinaires	462 000				462 000	361 774
A terme	2 062	10 304	5 023	2 770	20 159	27 780
Comptes à terme	2 000	10 304	5 023	2 770	20 097	27 649
Créances rattachées	62				62	131
Dettes représentées par un titre						
Titres négociables à court terme						
Créances rattachées						

NOTE 8 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATIONS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Primes sur instruments conditionnels vendus	2	3
Comptes de règlement sur titres		318
Créditeurs divers	5 511	2 546
Dépôt de garantie versé	1 940	
Etat -Impot société exigible		426
Dettes fiscales et sociales	931	864
Rente viagère à payer	848	965
Divers	1 792	291
Comptes de régularisation	4 708	3 301
Charges à payer	3 179	2 168
Produits constatés d'avance	115	13
Compte ajustement sur instruments financiers à terme	69	133
Divers	1 345	987
Total	10 221	6 168

NOTE 9 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et autres	Report à nouveau	Résultats	Total
Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation	16 000	14 130	11 773	2 829	44 732
<i>Affectation du résultat 2021</i>		242	1 987	(2 829)	(600)
Capitaux propres au 31/12/2021 après affectation	16 000	14 372	13 760		44 132
Résultat 2022				3 059	3 059
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	16 000	14 372	13 760	3 059	47 191
<i>Affectation du résultat 2022</i>			2 759	(3 059)	(300)
Capitaux propres au 31/12/2022 après affectation	16 000	14 372	16 519		46 891

INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

NOTE 10 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Engagements donnés		
Engagements de financement	26 224	23 162
<i>en faveur de la clientèle</i>	26 224	23 162
Engagements de garantie	6 398	7 269
<i>en faveur de la clientèle</i>	6 398	7 269
Engagements sur titres	2 905	6 371
<i>Titres à recevoir pour compte propre**</i>	2 905	6 371
Engagements reçus		
Engagements de financement	48 736	
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	48 736	
Engagements de garantie	4 306	5 444
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	4 306 *	5 444

* dont garantie de l'Etat français, dans le cadre de l'octroi de prêt PGE suite à la «crise COVID-19» de 3 772 milliers d'euros au 31 décembre 2022 identique au 31 décembre 2021

** engagement de la Banque d'achat de titres de placement

NOTE 11- ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières de premier rang reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent au 31 décembre 2022 à 260 349 milliers d'euros contre 208 931 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres garanties reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 557 991 milliers d'euros contre 449 089 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 12 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux contrats traités. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2022				2021			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX								
Couverture globale			17 800	17 800			26 625	26 625
Opérations d'échange de taux d'intérêt *			17 800	17 800			26 625	26 625
Couverture affectée			37 485	9 207			36 372	11 653
Contrats conditionnels			37 485	9 207			36 372	11 653
INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS								
Couverture affectée							3 141	
Contrats conditionnels							3 141	

* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2022						2021
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Achat sur marché de gré à gré							
Nominal	663		282	26 125	28 215	55 285	62 997
Valeur de marché	1		1	1 407	159	1 568	1 910
Vente sur marché de gré à gré							
Nominal				219	8 988	9 207	11 653
Valeur de marché				3	685	688	146

INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2022		2021
	inf. à 3 mois	Total	
Achat sur marché organisé			
Nominal			3 141
Valeur de marché			607

INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

NOTE 13 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits des opérations		
* avec les établissements de crédit	1 404	122
Produits sur prêts	1 404	122
* avec la clientèle	7 983	6 913
Produits sur créances clientèle	7 982	6 910
Produits sur autres opérations	1	3
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	402	138
Revenus sur titres de placement	213	138
Revenus sur titres d'investissement	189	
Total	9 789	7 173

NOTE 14 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Charges des opérations		
* avec les établissements de crédit	630	1 066
Charges sur emprunt	466	792
Charges sur instrument à terme	164	274
* avec la clientèle	115	164
Charges sur titres négociables émis		
Charges sur comptes à terme	102	162
Charges sur autres opérations	13	2
Total	744	1 230

NOTE 15 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits de courtages et commissions	13 684	13 128
Opérations sur titres	4 237	6 097
Autres opérations	9 447	7 031
Charges de courtages et commissions	2 262	1 661
Opérations sur titres	226	221
Autres opérations	2 036	1 440
Résultat net sur commissions	11 422	11 467

NOTE 16 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Titres de transaction	(116)	(8)
Opérations de change	143	178
Opérations sur instruments financiers	(5)	(87)
Total	22	83

NOTE 17 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Plus value sur titres de placement	276	3
(Dotations)/Reprises de provision	134	(303)
Total	410	(300)

NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Opérations immobilières		333
Charges refacturées		142
Prestations	172	40
Produits divers	475	87
Autres produits d'exploitation	647	602
Opérations immobilières		26
Charges diverses	53	3
Autres charges d'exploitation	53	29

NOTE 19- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Frais de personnel (note 21)	8 667	8 011
Autres frais administratifs *	8 007	5 882
Total	16 674	13 893

* Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2022 au Conseil d'administration a été de 35 750 euros. En 2021 il s'élevait également à 35 750 euros.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes en 2022 et 2021 a été respectivement de 117 162 euros et 109 098 euros.

Il n'y a pas eu d'honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ni en 2022, ni en 2021.

NOTE 20 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Salaires	5 295	4 960
Interessement	352	262
Participation	39	
Charges sociales	2 381	2 214
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	600	575
Total	8 667	8 011

Le nombre moyen des salariés permanents employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale est de 74,5 personnes, contre 72 personnes sur l'exercice précédent.

NOTE 21 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2021	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2022
Provision pour dépréciation					
Créances sur Clientèle (note 3)	2 096	383	(67)	(109)	2 303
Débiteurs divers (note 5)	45				45
Total des provisions pour dépréciation de créances	2 141	383	(67)	(109)	2 348
Provisions pour risques et charges					
Indemnités fin de carrière	312		(135)		177
Provision risque prud'homal	192				192
Provision risque litige clientèle	225				225
Total des provisions pour risques et charges	729		(135)		594

NOTE 22 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits exceptionnels	0	2
Charges exceptionnelles	(43)	(106) *
Total	(43)	(104)

* dont indemnité sur litiges : 100 milliers d'euros en 2021

NOTE 23 - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Charges des impôts courants de l'exercice	997	1 064
Charges des impôts exceptionnels de l'exercice	(11)	(28)
Charges/(Produits) de l'impôt sur les sociétés	986	1 036
	* *	
	*	



13, boulevard Haussmann 75009 Paris - France
Tél. : +33 (0) 1 47 70 90 80 - Fax : +33 (0) 1 47 70 37 79
secretariat@banquewormser.com - www.banquewormser.com
Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte
S.A. au capital de 16 000 000 Euros - R.C. Paris B 562 102 913